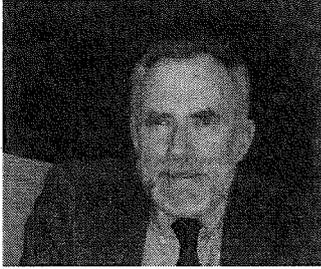


HENRI GODEFROID (1864)

CHEF COMPTABLE À CHARLEROI ET PÈRE DE LA COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE



En 2011, Charleroi fêtait le centenaire de l'Exposition Universelle de 1911.

L'exposition universelle de 1911 y avait été organisée parce que Charleroi était devenu en moins de deux cent ans la première ville de Wallonie, le creuset industriel le plus important, le plus novateur et le plus performant de Belgique pour l'exploitation du charbon, la fusion du verre et de l'acier.

A Charleroi sont venus s'établir des entrepreneurs et inventeurs de premier plan ainsi que de nombreux flamands, qui fuyant la misère et la crise agricole et textile des années 1829-1831 ont trouvé du travail dans l'industrie et s'y sont établis avec leur famille.

De ce bouillonnement d'hommes de charbon, de fer, de verre et de feu ont émergé des personnalités de tout premier plan et dans tous les domaines.

- ♦ **Emile Fourcault (1862-1919)** l'inventeur du procédé de l'étirage du verre à vitre qui porte son nom.
- ♦ **Jules Destrée (1863-1936)** l'homme politique qui éveilla la conscience wallonne par sa lettre ouverte au roi du 15 août 1912 "*Vous réglez sur deux peuples. Il y a en Belgique des Wallons et des Flamands, il n'y a pas de Belges*".
- ♦ **Paul Pastur (1866-1938)** l'homme politique fondateur de l'enseignement technique et professionnel.
- ♦ **Jean Dupuis (1875-1936)** l'imprimeur et éditeur de Marcinelle, créateur du Journal de Spirou.
- ♦ **Pierre Paulus (1881-1959)** le peintre expressionniste.
- ♦ **L'astronome Georges Lemaître (1894-1966)**, admiré par Albert Einstein pour sa théorie du Big bang.

Par sa notoriété devenue internationale, Charleroi avait été choisie en 1911 pour rassembler le congrès fondateur de l'Association Internationale de Comptabilité qui avait réuni des délégués de 21 pays et est le précurseur de la Fédération des Experts-comptables Européens.

A l'exception d'une brève évocation de ce congrès par le GFPC en 2011, cet événement sur le plan de l'histoire de la comptabilité semble avoir échappé à nos autorités professionnelles.

Le 150^e anniversaire de la parution du premier ouvrage au monde qui allait sortir la comptabilité de la routine dans laquelle elle restait enlisée depuis 1543 (Jan YmpynChristoffels) et lui permettre faire sa révolution industrielle: Le *Cours de comptabilité pratique industrielle et commerciale* publié à Charleroi en 1864 par Henri Godefroid.

Cet ouvrage précède de peu celui du français Adolphe Guibaut qui publiera en 1865 son *Traité de Comptabilité et d'Administration industrielles* et des britanniques E. Garcke et JM Fells : *FactoryAccounts : TheirPrinciples and Practice* en 1887.

L'œuvre de Godefroid va aussi plus loin, c'est le premier ouvrage dans lequel la comptabilité de gestion est intégrée dans la comptabilité financière et son auteur sera reconnu plus d'un siècle plus tard comme un précurseur de l'harmonisation comptable européenne.

On peut très bien comprendre que la comptabilité ne passionne pas les foules parce que c'est une discipline utilitaire indispensable à la vie sociale, elle est routinière, mécanique et de peu d'intérêt, intellectuellement parlant, surtout pour les non initiés.

Pourtant nous sommes d'avis que la comptabilité et ses auteurs doivent au même titre que d'autres disciplines être considérés avec un regard neuf débarrassé de tous préjugés.

Henri Godefroid, dont on ne sait rien de sa vie, mérite de faire l'objet de recherches afin d'être mieux connu, non seulement des professionnels de la comptabilité mais aussi du public en général et d'être honoré pour les immenses services rendus à l'économie du pays et aux progrès de la comptabilité sans laquelle notre monde n'aurait pas atteint le développement auquel il est arrivé.

Le GFPC entend tout ce qui a été novateur à Charleroi sur le plan de la comptabilité c'est pourquoi je vous présente ce numéro spécial de notre revue consacré à Henri Godefroid.

Par Eddy E.Félix

Expert-comptable et conseil fiscal

Membre de l'Academy of AccountingHistorians

HENRI GODEFROID (1864)

CHEF COMPTABLE À CHARLEROI ET PÈRE DE LA COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

Charleroi et sa région proche constituent un bassin traversé d'ouest en est par la Sambre et par le sillon charbonnier qui prend naissance en Angleterre, passe par le Nord-Pas-de-Calais en France pour finir dans la vallée du Rhin en Allemagne. La Sambre recueille les eaux du Piéton venant du nord et de l'Eau d'Heure venant du sud.

Dans cette région, qui réunit la présence de minerai, de bois et de cours d'eau pour la force motrice, existe une tradition séculaire du travail du fer et d'extraction de charbon. De petites entreprises y sont groupées autour d'un haut fourneau qui réclame le service d'une dizaine d'hommes ainsi que d'une cinquantaine de bucherons. L'exploitation de la houille est caractérisée par des petits puits appelés cayats. Ces derniers sont ouverts là où une veine de charbon affleure, que les exploitants se contentent de suivre par une galerie en déclivité.

Un dénombrement de 1602 indique que le territoire s'étend sur 276 bonniers (environ 350 hectares) et est habité par une cinquantaine de chefs de famille, essentiellement des cloutiers et des houilleurs.

Quant à la ville de Charleroi, située entre Lodelinsart (Comté de Namur -Pays-Bas Espagnols) et Marcinelle (Principauté épiscopale de Liège), elle doit sa création à une querelle de clocher qui se résolut par la construction d'une église à présent disparue, et par la mise en construction en 1666 d'une forteresse sur promontoire dominant la vallée de la Sambre et sur l'axe Bruxelles-Paris (Ville Haute). Elle prend le nom de Charleroy en hommage à l'infant-roi d'Espagne Charles II.

Cette forteresse sera plusieurs fois le lieu de passage des armées françaises de Louis XIV (Turenne en 1667 et Vauban en 1693), du prince de Conti en 1746, du Général Jourdan (bataille de Fleurus en 1794), de Napoléon (bataille de Waterloo en 1815), elle sera démolie puis reconstruite, déclassée en 1830 pour être démantelée définitivement en 1871.

Le charbon étant la première source d'énergie du XIX^e siècle, le pays de Charleroi devient une terre d'industrie de premier plan. En 300 ans, Charleroi est devenue la première ville et agglomération wallonne (425.000 hab.) et la 3^{ème} ville de Belgique.

1. Faits marquants de l'évolution de l'activité économique à Charleroi jusqu'à la fin du XIXe siècle

Sous l'Ancien régime, dans toute l'Europe à l'ouest de l'Elbe, et à son point de départ, l'industrie est essentiellement décentralisée, rurale et dominée par des « négociants ».

Mais on voit progressivement que les activités se différencient: le négociant et le fabricant peuvent être distincts ; la « manufacture », qui était une simple réunion commerciale de multiples ateliers familiaux « indépendants », devient parfois un bâtiment situé près du lieu d'exploitation de la matière première ou à proximité de l'eau et du bois, sources d'énergie où le fabricant emploie des ouvriers salariés.

On passe ainsi, par une multitude de transitions, du « domestic system » au « factory system », d'où jaillira l'industrie nouvelle.

A la fin du XVII^e siècle, une nouvelle mode copiant le cristal d'Angleterre ou les verres de Bohême semble profiter aux verreries de la région de Charleroi.

Gédéon Desandrouin, officier de Louis XIV. resté en pays de conquête après la prise de Charleroi en 1667, y épouse Marie de Condé (1656-1741) la fille de Jean de Condé le fondateur de la première verrerie industrielle en 1669. A la mort de son père, Marie hérite de la verrerie et Gédéon se lance dans l'industrie verrière.

Sous les Pays-Bas autrichiens (1713-1795)

Des verreries s'installent à Lodelinsart, des moulins, des houillères et des hauts fourneaux à Charleroi. La fabrication du verre à vitres par le procédé du soufflage en cylindres est introduite par des verriers allemands.

L'essor de l'industrie houillère, qui doit atteindre des couches de plus en plus profondes, reste entravé par les eaux qui inondent les puits. Ici intervient un facteur à la fois technique et financier : le XVIII^e siècle voit se diffuser la pompe à vapeur de Newcomen (la plus ancienne connue apparaît en 1720 dans un charbonnage de Jemeppe-sur-Meuse), développement lent bien entendu mais qui, où il se produit, suppose un investissement nettement plus élevé et donc le passage d'une entreprise encore presque artisanale à une entreprise capitaliste.

En 1735, le marquis Jean-Jacques Desandrouin (Lodelinsart 1681-1761), le fils de Gédéon, et fondateur de la Compagnie des Mines d'Anzin en France, équipe la houillère de Lodelinsart d'une machine à vapeur

« Newcomen » pour assurer l'exhaure de l'eau dans les galeries de mines. En 1737, il se lance dans la sidérurgie.

Sous la période hollandaise (1815-1830)

En 1822, le Roi Guillaume I^{er} d'Orange signe l'arrêté royal constitutif de la Société Générale des Pays-Bas pour favoriser l'industrie nationale.

En 1827, Paul-François Huart-Chapel (1750-1850), héritier d'une famille d'industriels, construit un des premiers hauts fourneaux à coke de Belgique à Marcinelle.

Le canal de Charleroi à Bruxelles creusé en 1827 est mis en service en 1832, en connexion avec le canal de Willebroek (ouvert en 1561), et permet l'écoulement des houilles en direction d'Anvers.

A la fin du régime hollandais en 1829, la Sambre, dont la navigation était impraticable durant une partie de l'année, est canalisée de la frontière française jusqu'à Namur.

On peut s'étonner que le génie humain n'ait pas utilisé plutôt le charbon de terre pour remplacer avantageusement le charbon de bois pour la cuisson de la brique, la fusion du verre et des minerais de fer. Mais c'est la naissance de la sidérurgie moderne dans les années 1830 qui donne le coup de fouet définitif au développement des charbonnages. L'adoption du coke comme nouveau combustible et l'utilisation des machines à vapeur à la place de l'énergie hydraulique, provoquent le déplacement progressif des centres métallurgiques des régions frontalières de l'Entre Sambre et Meuse vers les bassins houillers tels celui de Charleroi.

Sous la Belgique indépendante (à partir de 1830)

La première ligne de chemin de fer du continent (Malines-Bruxelles) est inaugurée en 1835. Moins de dix ans plus tard, en 1843, le réseau belge atteint 559 Km et relie la France et l'Allemagne. La Sambre et le canal de Charleroi-Bruxelles sont dédoublés par les voies de chemin de fer empruntant les mêmes vallées. La ligne de chemin de fer vers Bruxelles est mise en service en 1843 ; celle vers Namur l'année suivante.

En 1846 s'ouvre entre la Ville Haute et la Ville Basse un magasin d'un nouveau genre : « A la Ville de Verviers », le premier grand magasin de Charleroi.

Ernest Solvay fonde à Couillet sa première usine en 1863, pour la fabrication du carbonate de sodium qui est un composé essentiel pour la fabrication du verre.

En 1881, Julien Dulait installe à Charleroi un petit atelier de construction de génératrices hydrauliques avec la dynamo de Zénobe Gramme. Il aborde ensuite la construction de moteurs et de machines électriques, et crée en 1885 la société «Electricité et Hydraulique » qui, acquise en 1904 par le baron Edouard Empain avec l'appui du roi Léopold II, devient les Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi (ACEC).

2. Le passage de la comptabilité marchande à la comptabilité industrielle

Pendant ce temps et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la comptabilité reste figée dans ses traditions que personne ne songe à mettre en cause. La comptabilité reste marquée par ses origines commerciales, et ne s'est pas encore adaptée à l'évolution économique.

Le professeur français Yannick Lemarchand de l'Université de Nantes a étudié les actes des sociétés d'Ancien régime.

Il relève que : l'aristocratie est à l'origine de la plupart des grandes entreprises minières de l'époque, aux commandes d'un des secteurs industriels les plus dynamiques, tant par les techniques-utilisation précoce de la machine à vapeur- que par les formes de mobilisations du capital. Mais ce secteur ignore manifestement la comptabilité à parties doubles.

La noblesse demande aux directeurs de ses établissements miniers qu'ils rendent leurs comptes de la même façon que les régisseurs de ses domaines c'est-à-dire en recettes et dépenses.

Dans le secteur métallurgique, la présence de la noblesse est moins homogène.

On a simultanément un secteur archaïque, simple survivance du domaine seigneurial, au sein duquel s'affairent de petits hobereaux devenus maîtres de forges et un secteur techniquement très avancé.

La comptabilité par parties doubles s'introduit dans l'industrie à la fin du XVIII^e par les marchands (de clous) devenus industriels. Dans le meilleur des cas, on utilise la comptabilité des cinquecontistes. Cette comptabilité recouvre les comptes de personnes et les comptes généraux divisés en 5 parties comme suit : 1. Marchandises générales, 2. Caisse, 3. Effets à recevoir, 4. Effets à payer, 5. Profits et pertes.

Il est à relever d'une part l'absence de compte de Capital, et d'autre part l'absence de compte d'Immobilisations. Les marchandises, les investissements, les salaires sont portés en Marchandises, de même que les ventes. Ce n'est qu'à l'occasion d'un inventaire que les stocks de matières premières et valeurs immobilisées sont portées en balance de sortie pour solder le compte Marchandises par Profits et pertes.

L'enseignement de la comptabilité à Charleroi au XIX^e siècle

La révolution industrielle a besoin d'ingénieurs et de cadres. Si les ingénieurs sont formés dans les universités ou dans les grandes écoles y adossées, les personnels et cadres seront formés dans les écoles industrielles.

La province de Hainaut a développé un réseau d'écoles industrielles dont la première a été ouverte à Charleroi en 1845. Le réseau s'est développé précocement dans le pays de Charleroi : les écoles industrielles de Châtelet et de Jumet ont été ouvertes pendant la période 1860-1870, celle de Marchienne pendant la période de 1870-1880, celles de Fleurus, Marcinelle, et Montignies-sur-Sambre en 1898.

Le rapport sur la situation des écoles industrielles du Hainaut pendant l'année 1897-1898 nous apprend que les écoles subsidiées en 1898 par la Province de Hainaut étaient au nombre de 27, en augmentation de 8 sur l'année précédente.

La haute surveillance de chaque école est confiée à une commission administrative, ordinairement présidée par le bourgmestre ou l'échevin de l'instruction publique, et composée de six membres dont la nomination appartient, par tiers, au Conseil communal, à la Députation permanente et au Ministre compétent. L'accès à ces écoles se fait après deux années préparatoires. Les cours sont confiés aux professeurs de l'enseignement moyen et aux instituteurs, les cours d'application à des ingénieurs ou à des praticiens. Le dimanche, les cours se donnent à raison de 4 heures, et les cours de semaine se donnent, pendant 12 heures le soir à Marchienne et Châtelet, et 10 heures à Charleroi.

Les formations données portent sur l'exploitation des mines et nivellement, chauffage et mécanique, constructions civiles, technologie des ateliers, dessinateurs mécaniciens, physique et mécanique. Les cours de topographie et de chimie appliquée se donnent uniquement à Charleroi.

La comptabilité est enseignée dans les cours de commerce à l'intention des comptables, employés et magasiniers.

Selon le rapport, les cours de comptabilité ou de commerce s'adressent tout aussi bien avec plus d'utilité aux jeunes filles qu'aux jeunes hommes, et le petit négoce tirera un réel profit de l'instruction commerciale.

Ce rapport s'exprime ainsi : *L'enseignement commercial dans nos écoles industrielles profitera également aux petits métiers, aux petites industries, en un mot aux membres de cette petite bourgeoisie, dont la conservation est d'un intérêt social de premier ordre, en qualité d'intermédiaire et de transition entre les autres catégories de citoyens qui divisent l'opposition des intérêts et des préjugés.*

Le rapport propose également que les écoles où le cours de commerce se fait en cent cinquante leçons d'une heure et demie au moins, avec certains développements concernant le droit commercial et la géographie commerciale, pourraient utilement prendre le titre d'Ecole Industrielle et Commerciale.

Dans la partie du rapport donnant la situation des écoles, la matière enseignée en troisième année de la section des comptables, employés et magasiniers à l'Ecole industrielle de Châtelet était la suivante : comptabilité de banque, des sociétés de commerce, géographie industrielle et commerciale de la Belgique, tarif des chemins de fer, économie industrielle.

La comptabilité portée au cœur de la révolution industrielle

C'est dans le contexte de la Révolution industrielle à Charleroi qu'un chef de comptabilité, Henri Godefroid, fut le premier à sortir la comptabilité de la routine dans laquelle elle s'était immergée pour la porter au cœur de la révolution industrielle.

Cette orientation de la comptabilité initialement commerciale vers l'industrie sera un facteur déterminant dans le développement des conceptions de la comptabilité en Belgique.

A cause de l'importance de l'industrie minière et manufacturière, Godefroid songe à combler le vide laissé dans la littérature comptable. Son plan comptable est conçu pour la grosse industrie lourde de l'époque, l'industrie des mines et des hauts fourneaux. Il organise son plan en titres, chapitres et articles et explique : *«Il est certain que la division des comptes en titres, chapitres et articles est la méthode la plus claire, la plus simple, la plus naturelle que l'on puisse adopter pour donner accès à quiconque aux sombres catacombes de la comptabilité».*

Une structure basée sur une division en chapitres, avec des divisions supplémentaires en articles est une innovation dans la comptabilité industrielle et commerciale.

Henri Godefroid relève que parmi tous les livres de comptabilité qui ont été publiés et qui sont publiés chaque année, aucun ne traite d'un système complet de comptabilité tel qu'attendu par le monde industriel.

Il se trouve encore aujourd'hui (1864) d'imposantes sociétés industrielles, où ce rouage d'écritures usé et défectueux (celui des cinquecontistes) est toujours en usage et religieusement suivi. (Godefroid-1864 p.6)

Il nous a paru utile de faire un Cours de Comptabilité simplifié, basé sur la pratique et l'expérience, en prenant comme règle la comptabilité à suivre dans un grand établissement qui réunirait différents genres d'industries, tels que : la fabrication de la fonte et du fer, la construction des machines, l'exploitation des charbons, des minerais et la fabrication du verre. (Godefroid-1864 p.8)

Godefroid considère que le prix de revient est la pierre angulaire de l'édifice comptable : *Toute maison qui négligerait de se rendre compte de ses opérations productives, marcherait au hasard et se trouverait dans l'impossibilité de pouvoir choisir entre la branche de ses affaires qui lui rapporte le plus et celle qui lui rapporte le moins. (Godefroid-1864 p.9)* et il définit : *Pour opérer sûrement, il faut appliquer à chaque espèce de produits finis, la main d'œuvre qui lui incombe, la valeur des matières premières qui entrent dans la fabrication, les marchandises de consommation, les frais directs et indirects, c'est-à-dire, les frais de réparations et d'entretien des immeubles qui doivent s'amortir, l'usure du matériel et de l'outillage, les appointements des employés, etc. (Godefroid-1864 p.9)*

Il ébauche une théorie pratique des amortissements :

La valeur des immeubles, du matériel, et du mobilier diminue naturellement tous les ans. Il faut avoir soin de tenir compte de cette diminution dans l'évaluation de l'inventaire. [...]

Il ne faut pas perdre de vue que les dépenses et frais d'entretien, de réparations, de transformations, de remplacement d'objets hors de service etc.[...]n'augmentent pas la valeur ; ces frais doivent s'amortir par la fabrication s'il y a des Divisions, progressivement si le chiffre en est élevé, et par Profits et pertes s'il s'agit de commerce. (Godefroid-1864 p.62)

Le "Cours de Comptabilité Pratique Industrielle et Commerciale" est divisé en trois parties :

La première partie comprend la tenue des livres proprement dite, applicable à tous les genres de commerce et d'industrie. C'est dans cette première partie qu'il trouve le moyen d'exposer dans un tableau synoptique toutes les opérations d'un mois, d'un trimestre et d'une année, de manière à ce qu'on puisse saisir d'un coup d'œil l'ensemble du mouvement général des affaires de la Société. *Le compte-rendu que nous présentons comme modèle de division, de simplification, et de centralisation tout ensemble, trois termes qui se heurtent et paraissent s'exclure, comprend six chapitres ou six catégories de comptes qui, par leur nature, tombent sous la même rubrique. (Godefroid -1864 p.65).* Suivent des explications sur le contenu des chapitres.

Plan comptable H. Godefroid, 1864

<p style="text-align: center;">Titre I CHAPITRE I - Premier établissement</p> <p>Art. 1 - Immeubles et biens immobiliers Art. 2 - Matériel Art. 3 - Mobilier</p> <p style="text-align: center;">Division biens immobiliers</p> <p>Art. 1 - Charbonnages Art. 2 - Minières Art. 3 - Hauts Fourneaux Art. 4 - Laminoirs Art. 5 - Ateliers de construction Art. 6 - Verreries</p> <p style="text-align: center;">Travaux préparatoires</p> <p>Art. 1 - Charbonnages Art. 2 - Minières Art. 3 - Hauts Fourneaux Art. 4 - Laminoirs Art. 5 - Ateliers de construction Art. 6 - Verreries</p>	<p style="text-align: center;">Titre IV CHAPITRE IV-Comptabilité divisionnaire</p> <p>Art. 1 - Charbonnages Art. 2 - Minières Art. 3 - Hauts Fourneaux Art. 4 - Laminoirs Art. 5 - Ateliers de construction Art. 6 - Verreries Art. 7 - Solde bénéficiaire par comptes particuliers</p>
<p style="text-align: center;">Titre II. CHAPITRE II- Frais généraux</p> <p>Art. 1- Escompte et intérêt Art. 2 - Intérêt du capital roulant Art. 3 - Appointements Art. 4 - Fournitures de bureaux Art. 5 - Frais de voyages, commissions et agences Art. 6 - Contributions et patentes Art. 7 - Voiturages Art. 8 - Assurances Art. 9 - Menus frais Art. 10 - Divers Art. 11 - Solde par comptes particuliers</p>	<p style="text-align: center;">Titre V CHAPITRE V-Comptes particuliers</p> <p>Art. 1 - Capital Art. 2 - Actions Art. 3 - Fonds de réserve Art. 4 - Divers créditeurs Art. 5 - Profits et pertes Art. 6 - Bénéfices divisionnaires</p>
<p style="text-align: center;">Titre III CHAPITRE III-Magasins généraux</p> <p>Art. 1 - Charbons Art. 2 - Mines Art. 3 - Coke Art. 4 - Castine Art. 5 - Fontes Art. 6 - Fonte moulée Art. 7 - Fers Art. 8 - Fers forgés Art. 9 - Chaudières Art. 10- Machines Art. 11 - Objets mécaniques Art. 12 - Objets de consommation Art. 13 - Reprise de l'exercice précédent</p>	<p style="text-align: center;">Titre VI CHAPITRE VI-Service Financier</p> <p>Art. 1 - Caisse Art. 2 - Portefeuille</p>

3. Influence des travaux de H. Godefroid

La date de publication des ouvrages de comptabilité n'est pas le bon critère pour apprécier l'introduction de la comptabilité par parties doubles dans le « factory system », il faudrait plutôt étudier les archives comptables des entreprises de l'époque, mais il n'existe pas de recherches de la sorte en Belgique.

En France si on peut considérer que Payen est le premier en 1817 à introduire les idées de la comptabilité de gestion, il faudra attendre 1865 et Adolphe Guibaut pour voir publier un véritable *Traité de comptabilité et d'administration industrielles*.

Le premier traité de comptabilité industrielle en langue anglaise est *Factory Accounts : Their principles and Practice*, par E. Garcke et J.M. Fells à Londres en 1887.

La Belgique peut donc s'enorgueillir de publier en 1864 le premier ouvrage de comptabilité industrielle. On doit cette révolution culturelle dans l'enseignement de la comptabilité à cet homme dont on ne sait rien sinon qu'il se nomme Henri Godefroid, qu'il fut Chef de comptabilité et qu'il a publié un *Cours de Comptabilité industrielle et commerciale* en 1864 chez Auguste Piette Imprimeur –éditeur à Charleroi. Ce livre a été sauvé grâce au dépôt légal.

Les conceptions de la classification des comptes par chapitres et articles de Godefroid amorcèrent un processus d'harmonisation comptable qui se réalisa dans l'industrie lourde, la sidérurgie et les charbonnages contrôlés par la Société Générale de Belgique, qui s'étendit à d'autres industries, et qui connut une grande vogue.

Cette vogue du plan comptable selon les "Règles de la Société Générale" bien qu'en concurrence avec les plans Blairon de 1921 et 1926, durera jusqu'au début des années 1960 dans certaines industries du Hainaut.

Mais au-delà de l'influence exercée par le plan Godefroid en Belgique, les travaux de recherche historique comptable récents placent Godefroid aux tous débuts de l'harmonisation comptable européenne.

HASQUIN Hervé, *Une mutation, le « Pays de Charleroi » au XVII^e siècle et XVIII^e siècle. Aux origines de la Révolution industrielle en Belgique*, 1971, p.77-96 cité d'après fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Jacques_Desandrouin consulté le 17/01/2012

<http://www.charleroi.be/node/561>, consulté le 17/01/2012

DHONT Jean, opus cité p.86.

DE LAET J.L., *Aux origines de la Révolution industrielle au pays de Charleroi : Les entreprises industrielles de Paul Huart-Chapel (1771-1850)*, in *La Sidérurgie aux XVIII^e et XIX^e siècles : Aspects technologiques, économiques et sociaux*, Centre hennuyer d'Histoire et d'Archéologies industrielles, La Louvière, 1987, p.53-70

LE HARDY DE BEAULIEU C., *L'industrie minière et métallurgique dans le Hainaut. Son passé, son présent et son avenir*, Mons, 1866. Cités d'après DELAET Jean-Louis, *Les charbonnages du Pays de Charleroi aux XIX^e et XX^e siècles - Mémoires de la Mine-Espace géographique Belgique*, [http:// sites.univ-provence.fr/mines/Géographie/geo_belgique](http://sites.univ-provence.fr/mines/Géographie/geo_belgique)

LEMARCHAND Yannick, *Style mercantile ou mode des fiancés. Le choix d'un modèle comptable dans la France d'Ancien Régime*. In : *Annales, Histoire, Science sociales*, 50 e année, n°1, 1995. pp.159-182

LEMARCHAND Yannick, opus cité.

Archives Générales du Royaume DB42370-A8P102D

DE BEELDE Ignace *The development of a Belgian Accounting Code during the first half of the 20th century.* - *Accounting Historians Journal* vol. 30 N° 2 ,December 2003 (traduction). p.4

DE BEELDE Ignace, opus cite.

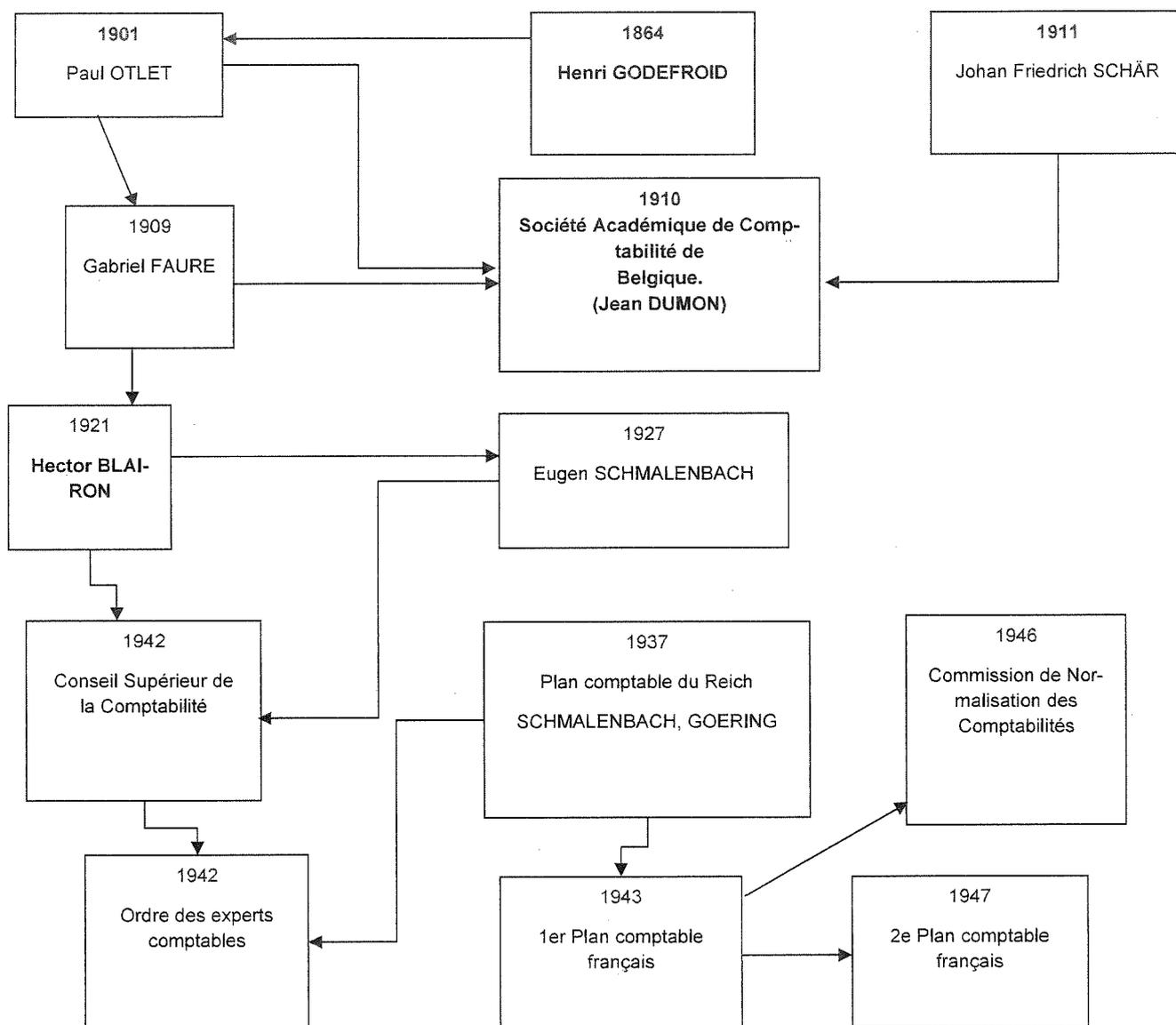
D'après Pierre Labardin:-Autour du mot comptabilité, *Cahier de recherche LOG (2006-02)* IAE d'Orléans

Cité d'après J.R. Edwards et E. Nell : *The development of industrial cost and management accounting before 1850 in Accounting History Some British Contributions*, Clarendon Press: Oxford, 2001 p. 407

COLLEYE Joseph, *-Le Plan Comptable Minimum Normalise et son appropriation aux entreprises*. Bruxelles, éd. Comptabilité et Productivité, 1978 p. 37.

OUVRARD Stéphane et DEGOS Jean-Guy, *La convergence du droit comptable français et des normes d'information financière internationales*-Cahiers électroniques de l'ERCCI-2008 p.7

Sources et contexte de la Normalisation Française ^{Xviii}



DHONDT Jean, *Histoire de la Belgique*, 1968, Presses Universitaires de France (Que sais-je) p.86

DELAET Jean-Louis, *Les charbonnages du Pays de Charleroi aux XIX^e et XX^e siècles*

Mémoires de la Mine-Espace géographique Belgique,

[http:// sites.univ-provence.fr/mines/Géographie/geo_belgique](http://sites.univ-provence.fr/mines/Géographie/geo_belgique)

[http:// fr.wikipedia.org/wiki/Charleroi](http://fr.wikipedia.org/wiki/Charleroi), consulté le 17/01/2012

<http://www.charleroi.be/node/561>, consulté le 17/01/2012

STEVENS Fred et TIXHON Axel, *L'Histoire de la Belgique pour les nuls*, 2010 Ed. First-Gründ, p.147